

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

À Palavas-Les-Flots, l'aménagement du territoire est défini par le Plan Local d'Urbanisme et Schéma de COhérence Territoriale.

Le PLU est le document établissant le projet global d'urbanisme et d'aménagement de Palavas-Les-Flots. Il détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Modification n° 4 du PLU	
Dossier d'approbation : modification n°3 du PLU (PLU en cours)	
Rapport et conclusions du commissaire enquêteur relatifs à la modification n°3 du PLU	
Dossier d'enquête publique : modification n° 3 du PLU	
Dossier d'approbation : modification n°2 du PLU	
Rapport et conclusions du commissaire enquêteur relatifs à la modification n°2 du PLU	
Dossier d'enquête publique : modification n°2 du PLU	
Approbation de la modification n°1 du PLU	
Rapport et conclusions du commissaire enquêteur relatifs à la modification n°1 du PLU	
PLU rectifié et approuvé	

Le rapport de présentation est disponible en mairie sur demande en mairie aux heures d'ouverture au public ou sur demande par mail à l'adresse mairie@palavaslesflots.com

Annexes :

Dossier arrêt du projet

Sécurité et PPRI

La Ville de Palavas-Les-Flots œuvre à la prévention et à la gestion des risques naturels et technologiques existants sur le territoire. Nos objectifs : protéger et sécuriser les Palavasiens et leurs biens. Le PPRI est un outil de gestion des risques visant à maîtriser l'urbanisation en zone inondable afin de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.

[Plus d'informations disponibles sur la page dédiée](#)

Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT est un document de planification qui fixe, à l'échelle du territoire du Pays de l'Or, les grandes orientations d'aménagement pour les quinze années à venir.

Le SCOT a été approuvé en décembre 2011. Il est actuellement en cours de révision.

Plus d'informations disponibles sur le site du [Pays de l'Or Agglomération](#).

Plus d'infos



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](#)